

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS1334

présenté par  
Mme Fabre, rapporteure

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 7, après la troisième occurrence du mot :

« les »,

insérer les mots :

« deux occurrences des ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.